



Organismes

Fiches mises à jour
en octobre 2010

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise / ADEUS

Coordonnées

\ 9 rue Brûlée
67000 Strasbourg
tél. 03 88 21 49 00
www.adeus.org

Statut de la structure

\ Association

Personne référente

\ Vincent Flickinger, chargé d'études principal
tél. 03 88 21 49 26
mail v.flickinger@adeus.org

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ L'ADEUS est une association regroupant les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. En tant qu'agence d'urbanisme, elle assure le suivi des études urbaines, participe à la définition des politiques d'aménagement et de développement et élabore des documents d'urbanisme, dans un souci d'harmonisation des politiques publiques.

\\ Elle remplit 4 missions principales :

- La définition de politiques publiques : aide à la décision pour les pouvoirs locaux,
- Les projets urbains : réalisation de projets d'aménagement et de développement durable dans le cadre de SCOT ou de PLU par exemple,
- La planification : réalisation de POS/PLU pour les communes,
- La connaissance du territoire : via des atlas, des bases de données ou des observatoires thématiques.

\\ L'agence gère également un fonds documentaire (rapports, études et publications) accessible au public. L'ADEUS compte environ 52 salariés ETP.

DONNÉES PRODUITES

\\ L'ADEUS pilote plusieurs observatoires thématiques :

- L'**Observatoire de l'habitat** à différentes échelles territoriales (évolution des loyers du parc privé, demande de logements sociaux, bénéficiaires des aides au logement, rapport annuel sur le marché du logement, etc.),
- L'**Observatoire des déplacements**,
- L'**Observatoire des zones urbaines sensibles**, qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 1^{er} août 2003, et qui aborde six grandes thématiques (habitat et cadre de vie, développement économique et emploi, santé, réussite scolaire, sécurité et tranquillité publiques, mobilisation des services publics). Cet observatoire a vocation à être absorbé dans un observatoire sociétal, en cours d'installation.

\\ Les données produites ont vocation à informer et à être un guide pour l'action des partenaires de l'agence. Les études sont produites sur la base des données fournies par les partenaires (exemple: CAF, DREAL...).

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Les productions sont consultables sur place au centre de documentation tous les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Agence d'urbanisme de la région mulhousienne / AURM

Coordonnées

\ 33 Grand-rue
68100 Mulhouse
tél. 03 89 45 90 00
www.aurm.org

Statut de la structure

\ Association

Personne référente

\ Sébastien Dassonville, chargé d'études
tél. 03 89 45 90 08
mail sebastien.dassonville@aurm.org

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ L'AURM est une association regroupant les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de la région mulhousienne.

\\ Elle a pour missions : l'observation et l'évaluation des politiques publiques, la planification urbaine et l'étude de projets urbains pour des collectivités locales. Dans le champ de l'observation sociale, l'agence est amenée à évaluer les effets des politiques publiques dans les domaines de la politique de la ville, du logement et de l'habitat, des déplacements urbains, de l'aménagement et de l'économie.

\\ L'AURM est composée d'une équipe d'environ quinze salariés.

DONNÉES PRODUITES

\\ L'AURM produit des études en lien avec sa fonction d'observatoire sur les thèmes suivants :

- Observatoire du **programme de rénovation urbaine**
- Observatoire des **zones urbaines sensibles**,
- Observatoire des **quartiers "politique de la ville"** dans le cadre du CUCS de la m2A,
- Observatoire local de l'**habitat**, en partenariat avec l'Observatoire départemental de l'habitat pour l'enquête loyers,
- Observatoire du **tram-train**,
- Observatoire du **tram** de Mulhouse,
- Observatoire de l'**emploi, économie et formation**, en lien avec la Maison de l'emploi et de la formation du Pays mulhousien,
- Observatoire du TGV (en collaboration avec l'ADEUS),
- Contribution à l'**Observatoire local dynamique de la santé** dans les quartiers prioritaires de Mulhouse.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Les travaux peuvent être consultés sur place, sur rendez-vous.

Caisses d'allocations familiales / CAF

Statut de la structure

\ Organisme privé assurant
une mission de service public

CAF du Bas-Rhin

\ 18 rue de Berne
67092 Strasbourg
\ Christine Benad, responsable du bureau
études statistiques et sociologiques
tél. 03 88 37 75 44
mail christine.benad@cafstrasbourg.cnafmail.fr
www.caf.fr

CAF du Haut-Rhin

\ 26 avenue Robert Schuman
68084 Mulhouse Cedex
\ Brigitte Meyer,
chargée d'études et de statistiques
tél. 03 89 46 98 64
mail brigitte.meyer@cafmulhouse.cnafmail.fr
www.caf.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ Les missions des Caisses d'allocations familiales sont les suivantes :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents - enfants,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

\\ Ces missions se traduisent par le versement de prestations aux familles et aux personnes en situation précaire, ainsi que par une offre de services dans les champs de l'action sociale.

DONNÉES PRODUITES

\\ Les données sont produites à partir des fichiers des clients (allocataires, bénéficiaires des différentes aides) de la CAF, ce qui représente une couverture totale de 45 % de la population régionale et jusqu'à 80 % des habitants sur certains territoires CUCS. La CAF dispose également de données relatives aux collectivités locales et aux associations qui ont développé des services financés par l'action sociale de la caisse.

\\ La vocation première des données est de connaître la clientèle bénéficiaire des aides de la CAF pour alimenter la réflexion interne et aider au pilotage. La diffusion de données en externe a une vocation d'information et d'analyse partagée. Elle dépend des politiques partenariales et de diffusion propres à chaque caisse.

\\ Les données produites sont extraites des applicatifs de gestion de la CAF. En vertu du secret statistique, les analyses ne sont réalisées et diffusées qu'à partir de 100 allocataires à l'échelle infracommunale (soit environ 500 habitants). Aucune donnée n'est fournie si elle ne concerne pas au moins 5 individus.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Les données sont délivrées gratuitement mais leur transmission fait l'objet d'une convention entre la structure demandeuse et la CAF.

\\ De plus, en vertu de l'accord CNIL actuel, l'accès aux données CAF est limité aux organismes chargés de l'évaluation des politiques publiques (collectivités locales entre autres).

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement / DREAL

Coordonnées

\ 2 route d'Oberhausbergen
BP 81005
67200 Strasbourg Cedex
tél. 03 88 13 05 00
www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

Statut de la structure

\ Service déconcentré de l'État

Personne référente

\ Jean-François Schmitt,
responsable de la diffusion
au service de l'information statistique
tél. 03 88 13 06 45
mail
jeanfrancois.schmitt@developpement-durable.gouv.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement assure quatre grandes missions :

- l'aménagement et le développement durable du territoire régional (études prospectives dans les domaines de l'habitat, des transports et de l'aménagement) ;
- la maîtrise d'ouvrage des investissements dans les infrastructures de transport, notamment les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, ainsi que les équipements contribuant à l'intermodalité ;
- l'animation des professions du BTP et la régulation du transport routier ;
- l'animation de la politique de l'habitat et la programmation des aides au logement.

DONNÉES PRODUITES

\\ Les données produites par la DREAL sont des statistiques concernant le logement, le transport et l'aménagement.

\\ Les données ont pour but d'alimenter en information le débat public et d'aider la prise de décision interne. Elles sont produites à travers diverses sources administratives et par enquêtes (auprès des centres instructeurs, bailleurs, promoteurs, lotisseurs...).

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Les données font l'objet d'un devis. Selon les sources, elles peuvent être soumises au secret statistique (pour les données nécessitant un traitement statistique particulier, voir conditions auprès de la personne référente). Leur transmission peut faire l'objet d'une convention ou d'un acte d'engagement entre la structure demandeuse et la DREAL. Les publications sont en accès libre sur le site internet de la DREAL.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi / DIRECCTE

Coordonnées

\ 6 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 Strasbourg
tél. 03 88 15 43 00
www.travail-solidarite.gouv.fr/Alsace

Statut de la structure

\ Service déconcentré de l'État

Personne référente

\ Clément Hecht,
chef du service "études et statistiques"
tél. 03 88 15 43 31
mail clement.hecht@direccte.gouv.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ Les équipes de la DIRECCTE Alsace réunissent des compétences pluridisciplinaires et agissent en synergie pour :

- assurer l'effectivité du droit du travail, la protection des salariés, la santé et la sécurité au travail et encourager le dialogue social ;
- piloter les politiques de protection économique ainsi que de sécurité des consommateurs et veiller au respect des réglementations relatives au bon fonctionnement des marchés et à la loyauté des transactions commerciales ;
- assurer le contrôle des actions de formation professionnelle ;
- piloter la mise en œuvre des mesures d'insertion professionnelle des jeunes, des travailleurs handicapés, d'accès ou de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, de qualification professionnelle et de VAE ;
- inciter les entreprises et les branches professionnelles à travailler à l'adaptation des compétences de leurs salariés et veiller aussi à favoriser l'amélioration des conditions de travail et de relations sociales ;
- préserver, développer le tissu économique régional de proximité (industrie, commerce, artisanat, tourisme) ;
- améliorer la compétitivité économique des entreprises en les incitant à développer l'innovation, l'ouverture sur l'international, leur vigilance en matière d'intelligence et de sécurité économique.

DONNÉES PRODUITES

\\ La Direccte collecte et exploite les données statistiques relatives à ses champs de compétence. Elles sont recueillies sur la base des fichiers de gestion ou de suivi des mesures mises en œuvre par les services ou les organismes associés. Les données sont produites et diffusées dans un but d'information :

- publication mensuelles des chiffres des demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en Alsace
- repères : chiffres annuels
- études du service des études, des statistiques et de l'évaluation, par exemple *insertion professionnelle à l'issue d'un contrat de professionnalisation ou le suivi des contrats de professionnalisation en Alsace en 2008*.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Toutes les données disponibles sont en ligne, sur le site Internet.

Inspections d'académies / IA

Statut de la structure

\ Service déconcentré de l'État

Inspection d'académie du Bas-Rhin

\ 65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex
\ Dominique Boussard-Mosser, chargée de mission
"Politique de la ville et éducation prioritaire"
tél. 03 88 45 92 28
mail dominique.boussard@ac-strasbourg.fr
www.ac-strasbourg.fr

Inspection d'académie du Haut-Rhin

\ 21 rue Henner - BP 70548
68021 Colmar Cedex
\ Anne Caputi, chargée de mission "Politique de la ville"
tél. 03 89 21 56 31
mail anne.caputi@ac-strasbourg.fr
www.ac-strasbourg.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ Les inspecteurs d'académies dirigent les services départementaux de l'Éducation nationale. Ils veillent à l'application des objectifs nationaux et académiques dans le département et représentent le ministre et le recteur. Ils ont autorité sur l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale du département et ont pleine compétence pour tout ce qui concerne l'enseignement du premier degré (écoles maternelles et élémentaires).

\\ Les inspections gèrent les personnels du premier degré (instituteurs et professeurs des écoles), ainsi que les Auxiliaires de vie scolaire pour l'accompagnement individuel des élèves handicapés (AVSi). Elles organisent par ailleurs l'enseignement du premier degré et procèdent aux ouvertures et fermetures de classes en fonction des besoins recensés.

\\ Les Inspections d'académies assurent le suivi de la performance de tous les établissements du second degré (collèges et lycées) : contrats d'objectifs, évaluation des projets ; résultats des élèves.

DONNÉES PRODUITES

\\ Les Inspections d'académies produisent des données sur la base de leurs fichiers de gestion. Ces données portent sur : les postes, les personnels, les effectifs, les résultats aux examens, les performances en matière d'orientation.

\\ Les données produites ont vocation à informer les familles et permettre le pilotage pédagogique des établissements.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Courrier électronique aux responsables des différents services de l'IA qui recueillent des données et suivent des dossiers correspondant à leur mission. Pour le Bas-Rhin : DIVEL (Division des élèves), DIPERS (Division du personnel), D1D (Division du 1er degré), D2D (Division du second degré), MPSFE (Mission de la promotion de la santé en faveur des élèves), SSE (Service social en faveur des élèves) Pour le Haut-Rhin : Division du premier degré et Division du second degré.

Institut national de la statistique et des études économiques / INSEE

Coordonnées

\ Cité administrative Gaujot
14 rue du Général Juin
67084 Strasbourg Cedex
tél. 03 88 52 40 40
www.insee.fr/alsace

Statut de la structure

\ Administration publique

Personne référente

\ Secrétariat Etudes diffusion
tél. 03 88 52 40 85
mail alsace@insee.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations au niveau national, régional et pour certaines données jusqu'à l'échelle infra-communale. Ses domaines de compétences sont la démographie, l'économie, l'emploi, les conditions de vie et la connaissance des territoires.

\\ Tous les acteurs (collectivités locales, services de l'État, entreprises, associations...) peuvent utiliser les informations de l'Insee, notamment pour prendre des décisions et établir des prévisions.

\\ La direction régionale réalise des études spécifiques qui permettent d'éclairer des questions d'intérêt général. Cette activité d'analyse à vocation publique est engagée soit à l'initiative de l'Insee Alsace, soit en partenariat avec des acteurs publics.

\\ L'Insee Alsace compte environ 100 salariés.

DONNÉES PRODUITES

\\ L'Insee produit des données régulières, sur la population, via les enquêtes annuelles de recensement ou des enquêtes thématiques (ex. : logement, emploi...); sur les entreprises et les collectivités locales.

\\ Elles sont recueillies par :

- enquêtes;
- traitement de fichiers administratifs et sociaux (URSSAF, CAF, ANPE, DADS...);
- gestion de répertoires nationaux (SIRENE, État-civil...).

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ Site Internet : www.insee.fr
Par contact téléphonique : 09 72 72 40 00, mail : insee-contact@insee.fr

Observatoire de l'habitat du Haut-Rhin / ODH 68

Coordonnées

\ ODH 68 (ADIL 68)
31 avenue Clémenceau
68000 Colmar
tél. 03 89 21 53 55
www.adil.org/68

Statut de la structure

\ Association

Personne référente

\ Alexandre Probst, directeur
tél. 03 89 21 75 36
mail adil68directeur@wanadoo.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\ L'ODH 68 répond au double objectif de constituer :

- un centre de ressources habitat et un outil de capitalisation des connaissances ;
- un lieu d'échanges entre les acteurs publics et privés sur les questions liées à l'habitat.

\\ Ses principales missions sont :

- améliorer l'aide à la décision en permettant d'affiner les politiques locales d'habitat ;
- constituer un outil d'aide à l'évaluation des politiques menées ;
- accompagner les acteurs.

DONNÉES PRODUITES

\\ L'ODH 68 produit :

- Un diagnostic départemental de la situation du logement : *Se loger dans le Haut-Rhin*.
- Une enquête annuelle relative au niveau des loyers de mise en location pratiqués dans le parc privé haut-rhinois.
- Le bulletin d'information de l'Observatoire, *Habiter le Haut-Rhin*, édité deux fois par an.
- Une étude annuelle sur le parc locatif social dans le Haut-Rhin.
- Une note de conjoncture annuelle sur la connaissance des besoins en logement des populations en difficultés dans le Haut-Rhin.

\\ Les données produites permettent de disposer progressivement d'une meilleure connaissance des besoins locaux en logements dans une logique d'aide à la décision pour les acteurs locaux (Conseil général, EPCI, professionnels de l'immobilier, ...).

\\ Ces études sont produites par l'ODH 68, sur la base de données recueillies auprès des principaux détenteurs de données et dans le cadre d'un partage de l'analyse et des travaux avec les acteurs locaux partenaires de l'Observatoire.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ L'ensemble des publications est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'ADIL68 / ODH : www.adil.org/68/, rubrique "travaux de l'Observatoire".

Observatoire national des zones urbaines sensibles / ONZUS

Coordonnées

\ 194 avenue du Président-Wilson
93217 Saint-Denis-La Plaine
tél. 01 49 17 46 28
www.ville.gouv.fr

Statut de la structure

\ Organisme placé auprès du ministre de la Ville, doté d'un conseil d'orientation dont le secrétariat permanent est assuré par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SGCIV)

Personne référente

\ Patrick Sillard, chargé de la sous-direction des études statistiques de l'évaluation et de la prospective, en charge du secrétariat permanent de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles
tél. 01 49 17 46 46
mail patrick.sillard@ville.gouv.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\ L'Observatoire national des zones urbaines sensibles a été créé par la loi du 1er août 2003. Il est chargé de mesurer l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développement dans les zones urbaines sensibles, de suivre l'application des politiques publiques en leur faveur, de mesurer les moyens spécifiques mis en œuvre et d'en évaluer les effets par rapport aux objectifs et aux indicateurs de résultats du secrétariat permanent que la loi mentionne en annexe.

\ L'équipe de l'ONZUS est composée de 8 personnes.

DONNÉES PRODUITES

\ L'ONZUS mobilise des données sur les Zones urbaines sensibles et sur les quartiers des Contrats urbains de cohésion sociale produites par des partenaires institutionnels ou des organismes spécialisés : l'Insee pour le Recensement de la population ou encore le fichier SIRENE, l'ANPE pour les demandeurs d'emploi, le ministère de l'Intérieur pour l'État 4001, le ministère de l'Éducation nationale pour le profil des élèves, etc.

\ Les données territoriales collectées sont mises à la disposition des acteurs locaux de la politique de la ville et plus généralement du public, dans le respect des règles de diffusion, sur le site Internet SIG Ville. Les informations mises à disposition décrivent les territoires prioritaires et les situent au sein de leurs territoires englobant (communes, agglomération, départements, région, France entière). Ces éléments sont disponibles sous la forme de tableaux, de documents numérisés et de cartes statiques et dynamiques.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\ L'ONZUS recueille et diffuse les données à l'échelle des Zones urbaines sensibles sur le site Internet, le SIG Ville <http://sig.ville.gouv.fr/>

\ Pour obtenir vos codes d'accès, contactez l'équipe en charge du site : sigciv@ville.gouv.fr

Observatoire régional de l'intégration et de la ville / ORIV

Coordonnées

\ 1 rue de la Course
67000 Strasbourg
tél. 03 88 14 35 89
www.oriv-alsace.org

Statut de la structure

\ Association
Personne référente
\ Diane Hässig, chargée de l'information et de la documentation
tél. 03 88 14 35 89
mail documentation.oriv@wanadoo.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\ L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville est un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration des populations étrangères et/ou issues de l'immigration, de la lutte contre les discriminations et des politiques de cohésion sociale et territoriale. Tout en étant implanté à Strasbourg l'Oriv intervient sur l'ensemble de l'Alsace, ainsi que sur le territoire national dans le cadre d'un travail en réseau (Réseau des centres ressources politique de la ville, Réseau ressources pour l'égalité des chances et l'intégration). Depuis 2009, l'Oriv intervient aussi en Lorraine dans le cadre de ses missions de centre de ressources politique de la ville et de prévention des discriminations.

\ Les activités menées par l'Oriv visent à permettre le recueil, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange et/ou la confrontation de connaissances dans ses domaines d'intervention.

\ Ces missions se situent dans une double perspective : une dimension de veille et une dimension d'alerte/d'anticipation (repérage des difficultés).

\ L'équipe compte 6 salariés.

DONNÉES PRODUITES

\ L'Oriv produit régulièrement des travaux ou des notes à la demande de ses financeurs sur des sujets relevant de ses domaines de compétences. Par ailleurs, l'Oriv réalise chaque année une analyse des données quantitatives relatives à la population primo-arrivante en Alsace, ainsi qu'une analyse spécifique des données relatives à la population étrangère sur la base du recensement de la population.

\ Les travaux de l'Oriv ont une vocation informative et se veulent être un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux et ses financeurs.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\ Les notes réalisées sont mises à disposition gratuitement (consultation au centre de documentation ou en téléchargement à partir du site Internet).

\ Le centre de documentation de l'Oriv est ouvert sur rendez-vous.

Observatoire régional de la santé en Alsace

/ ORS Alsace

Coordonnées

\ Hôpital civil - Ancienne clinique
ophtalmologique – 1er étage
1 place de l'Hôpital
67091 Strasbourg Cedex
tél. 03 68 85 54 40
www.orsal.org

Statut de la structure

\ Association

Personne référente

\ Madame Assani, secrétaire
mail orsal@orsal.org

MISSIONS GÉNÉRALES

\\L'Observatoire régional de la santé en Alsace a pour objet de participer à l'observation, aux études, conseils et évaluations ainsi qu'à l'information dans les domaines sanitaire et social en Alsace.

\\L'ORS Alsace gère une base d'indicateurs (Isstal) renseignée par 17 structures en Alsace pour le compte du Groupement régional de santé publique. Cette base permet de disposer d'indicateurs sanitaires et sociaux à divers échelons infra-départementaux (cantons, zones de proximité, territoires de santé, arrondissements, zones d'emploi...), mais pas à un niveau infra-communal pour l'instant.

\\L'ORS Alsace participe également au développement et à la mise à jour de la base Score santé (base commune des Observatoires régionaux de santé (ORS) et de la Fédération nationale des ORS; qui rassemble des indicateurs régionaux et départementaux issus d'une cinquantaine de sources: www.fnors.org/Score/accueil.htm

\\Elle compte une dizaine de salariés.

DONNÉES PRODUITES

\\L'ORS Alsace réalise des études régulières, qui peuvent porter sur les thématiques sanitaire ou sociale, dont en particulier :

- l'état de santé de la population régionale (état de santé général, suivi de pathologies particulières...),
- les déterminants de santé de la population régionale (comportements, santé environnement, santé travail, situation sociale...);
- des évaluations (réseaux de soins, actions de promotion de la santé...);
- le système de soins et médico-social (offre, répartition géographique, flux géographiques des usagers, activités, accès financier...);
- la situation sanitaire et sociale de populations spécifiques (personnes en situation de précarité, personnes âgées, mère enfant, migrants, personnes handicapées...);
- les diagnostics locaux de santé.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\L'accès aux rapports d'études est gratuit via le site Internet ou sur place, au centre de documentation (ouvert uniquement sur rendez-vous).

\\L'accès à la base de données Isstal est réservé aux partenaires de la démarche. La base Score est libre d'accès et gratuite.

\\Solliciter l'ORS Alsace, pour mener une approche de terrain de l'état de santé des habitants, nécessite dans la plupart des cas une contractualisation.

Rectorat

Coordonnées

\ Division de l'évaluation,
de la prospective et de la performance (DEPP)
Inspection académique du Bas-Rhin
65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg cedex
tél. 03 88 23 37 23
www.ac-strasbourg.fr

Statut de la structure

\ Service de l'État

Personne référente

\ Marie-Laure Kayali,
adjoindue au chef de service DEPP
tél. 03 69 20 93 12
mail marie-laure.kayali@ac-strasbourg.fr
service statistique : ce.ssa@ac-strasbourg.fr

MISSIONS GÉNÉRALES

\\Au sein du rectorat, ce service a pour mission de contribuer à l'amélioration de la connaissance, de la gestion et de l'évaluation du système éducatif dans l'académie grâce à :

- la production d'informations adaptées aux besoins nationaux et locaux, en assurant le maximum de fiabilité;
- aux données collectées, dans le respect des calendriers fixés;
- l'exploitation de bases de données pour répondre aux demandes d'informations statistiques, qu'elles soient internes ou externes;
- la réalisation d'études dans une perspective d'aide à la décision et de pilotage;
- la diffusion de l'information et des études disponibles;
- la coordination et l'harmonisation des données statistiques produites dans l'académie.

DONNÉES PRODUITES

\\Les données produites concernent les élèves scolarisés et les établissements. Chaque établissement scolaire renseigne la base académique des élèves, qui est ensuite centralisée au niveau du Rectorat pour les établissements du secondaire (collèges et lycées) et à l'Inspection d'académie pour les établissements du primaire (maternelles et primaires).

\\Les résultats aux examens constituent une autre source de données. Le Rectorat gère la base des apprentis. Il réalise annuellement *Les enquêtes d'insertion dans la vie active*.

\\En interne, les productions ont pour but d'évaluer les moyens à déployer pour la scolarité des élèves et de mettre en œuvre la politique éducative. À l'externe, les données ont une visée informative.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\L'accessibilité aux données se fait via une convention.

Union régionale des structures d'insertion par l'économie d'Alsace / URSIEA

Coordonnées

\ 68 avenue des Vosges
67000 Strasbourg
tél. 03 90 22 12 72
www.ursiea.org

Statut de la structure

\ Association

Personne référente

\ Sandrine Bianchi, déléguée régionale
de l'URSIEA
tél. 03 90 22 12 72
mail accueil@ursiea.org

MISSIONS GÉNÉRALES

\\L'objectif principal de l'Ursiea est de promouvoir et développer les actions d'insertion par l'économie en Alsace. Elle est un lieu-ressource pour les adhérents et leurs partenaires en termes d'information, de conseil, de formation, de suivi et de recherche. L'Ursiea est une organisation d'employeurs et a une fonction d'observatoire des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

\\ Ses missions sont les suivantes :

- faire connaître les buts et moyens des structures d'insertion membres et les représenter d'une façon commune auprès des instances locales et internationales ;
- faire circuler les informations locales et nationales relatives au secteur ;
- apporter à ses membres des services (création de modules de formation ou de dossiers techniques...),
- organiser des échanges entre les SIAE et les partenaires de l'insertion par l'économie afin de constituer des réseaux et susciter une réflexion commune ;
- exprimer des avis et faire des propositions aux pouvoirs publics ou aux collectivités.

\\ L'équipe de l'Ursiea est composée de 6 personnes.

DONNÉES PRODUITES

\\ Les données produites portent sur toutes les Structures d'insertion par l'activité économique d'Alsace, ainsi que sur tous les salariés en insertion.

\\ Elles sont un outil d'aide à la décision pour les financeurs. Elles permettent également de mettre en avant l'évolution des situations et d'orienter les porteurs de projet. Les données sont recueillies auprès de toutes les structures d'insertion par l'économie conventionnées en Alsace.

ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES

\\ L'accès aux données est gratuit pour la plupart d'entre elles et se fait via une charte d'utilisation des données statistiques.

